



## Prévenir les dégâts dus aux vents de sable et modifier ses pratiques de désherbage

Maxime TUCOU au Sen

*Je suis membre du Groupe ALBRET 30000 et en passe d'être certifié HVE. Aussi, je suis engagé dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Mon exploitation se situe dans un couloir à forte pression éolienne, avec des vents de sable qui causent de lourds dégâts aux cultures. C'est pourquoi aujourd'hui, je mets en place une stratégie innovante afin de me prémunir de ces potentiels dégâts. En fait, je sème une culture de pois juste avant le maïs pour qu'elle couvre le sol et réduise le développement de ces mini-tornades de sable. Il faut savoir que dans les Landes, les dégâts dus aux vents de sable sont bien supérieurs aux dégâts de grêle dans toute la France, ça donne une idée du problème. Puis maintenant ça arrive chaque année, donc on peut commencer à se demander si les assureurs vont couvrir ces aléas encore longtemps...*

*En ce qui concerne l'itinéraire technique, j'ai opté pour plus de mécanisation, afin de diminuer mon IFT et de pouvoir certifier mon exploitation HVE.*

*Muni de ma herse étrille de 12 mètres à panneaux, de marque Einbock, j'ai effectué 3 passages tout au long du mois de mai dont le premier, 72 heures après le semis. Je vois bien que les filaments racinaires sont sortis et sèchent en surface quand j'interviens en conditions chaudes et sèches. Ce premier désherbage mécanique est plus difficile à réussir en maïs semence compte tenu des décalages entre les levées des 1ers et 2nds mâles et des femelles.*

*En effet, les passages de herse étrille nécessitent que la culture ne soit pas encore sortie mais soit tout de même assez implantée, afin de ne pas affecter la densité. La météo de ce printemps m'a permis de travailler dans les bonnes conditions. C'était la bonne année pour la herse étrille. L'année prochaine ne sera peut-être pas aussi évidente, comme cela a été le cas d'ailleurs avec l'année 2021 trop humide.*

*Ensuite, ce n'est que fin mai que je fais l'unique désherbage chimique. Il permet de venir nettoyer les plantes qui n'auraient pas été gérées par les outils mécaniques, et il en reste toujours quelques-unes. Il permet également de détruire les repousses de tournesol semence de l'année précédente, ainsi que les pois qui avaient été semés plus tôt dans la saison.*

*Puis, en fin d'itinéraire technique je fais un binage puis un binage/buttage au mois de juin, à la suite des apports de fertilisants.*

*Avec cette technique, je constate que je ne perds pas de pieds et que la gestion des adventices est réussie.*

### L'EXPLOITATION

SCEA LE DOUC BLANC depuis 2010

SAU : 55 ha

Sable noir en Haute Lande

Irrigation 100 % de la SAU

Assolement 2022 :

38 ha maïs semence

10 ha tournesol semence

Jachères

### LES INNOVATIONS

- Semis de pois avant le semis de maïs semence afin de limiter les vents de sable.
- Utilisation de produits phytosanitaires uniquement en post-levée tardif, comme rattrapage, grâce à l'utilisation d'une herse étrille qui gère la pression adventice jusqu'à ce stade.

## SE PRÉMUNIR CONTRE LES VENTS DE SABLE

Situés en plein couloir éolien, Maxime Tucou, ainsi que ses voisins, mettent en place une couverture afin de « tenir » les sols lors des forts épisodes de vent. Sur maïs, c'est le pois qui est privilégié. Sur le tournesol semence, de l'orge a été implantée.

Ces choix sont dus au fait qu'il faut ensuite détruire ces couverts (chimiquement) sans affecter la culture principale.

Le pois est semé assez tôt dans la saison afin qu'il atteigne un stade qui lui permette de limiter les vents de sable lorsque ceux-ci débutent au printemps, quand les maïs sont encore jeunes. Ces vents de sable causent des griffures sur les feuilles, retardent le développement du maïs et affectent le rendement.

Pour Maxime Tucou, il s'agit maintenant d'aller encore plus loin l'année prochaine, notamment :

- en semant des pois 10 jours avant les semis de maïs. Cela nécessite une parcelle propre au semis soit 1 passage de herse étrille obligatoire avant le semis
- en augmentant la densité de pois par hectare : objectif minimum 100 kg pois/ha
- en semant les pois moins profond pour obtenir une levée plus rapide et plus homogène.



## STRATÉGIE DE DÉSHERBAGE

Maxime Tucou s'affranchit du traitement de pré-levée et retarde les traitements post-levée grâce à la herse étrille

- IFT référence locale 2021 = 2.00 (source : 4 saisons Chambre d'agriculture 40)

- IFT Maxime Tucou :  
2021 = 1.67 (soit -17% par rapport à la référence locale)  
2022 = 1.17 (soit -42% et diminution du coût des herbicides)

- Coût de la stratégie de désherbage : équivalent entre stratégie tout herbicide et stratégie alternative pratiquée par Maxime Tucou

- Prix herse étrille (milieu de gamme) : 20 000€

- Temps de travail supplémentaire pour cette stratégie alternative :  
0.5 h/ha de travail supplémentaire soit 25 h de travail pour 50 ha (à positionner entre le semis et stade maïs 2 feuilles).

ATOUTS	CONTRAINTES
Réduction de l'IFT de 42 %	Dépendant des conditions météo (exemple 2021)
Coût équivalent à une stratégie de désherbage en plein	Temps passé supérieur à une pulvérisation (0.5 heure/ha en +)
Investissement accessible	Peut favoriser les vents de sable (intérêt des pois)



### Contact :

**Vincent MANCINI**  
Conseiller d'entreprise  
agro-environnement  
Chambre d'agriculture des Landes  
Tél 06 84 50 57 13

**INNOV'  
ACTION**

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LANDES

Financé par  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**  
Égalité  
Territoires  
Pastorale